

## **Bien-être en Île-de-France : derrière une hausse générale, des disparités territoriales croissantes**

**Lise Bourdeau-Lepage et Élisabeth Tovar**

*La fracture socio-spatiale s'est-elle aggravée ces dernières années en Île-de-France ? À partir d'une méthode originale inspirée des travaux d'Amartya Sen, mesurant la distribution du bien-être en Île-de-France entre 1999 et 2006, Lise Bourdeau-Lepage et Élisabeth Tovar dressent un constat plutôt pessimiste : la hausse générale du bien-être masque un accroissement des disparités territoriales et le décrochage du Nord de Paris, de plus en plus défavorisé.*

L'Île-de-France a connu ces dernières années des épisodes d'émeutes urbaines. Celles de l'hiver 2005 ont conduit le gouvernement à déclarer l'état d'urgence dans certaines communes de la banlieue nord (Clichy-sous-Bois, Villiers-le-Bel...) et continuent de marquer le débat public. Dans les représentations actuelles, la violence urbaine serait expliquée par l'augmentation des disparités sociales entre les territoires et l'émergence d'une véritable fracture socio-spatiale au cœur de l'Île-de-France. Une telle représentation différenciée de l'espace urbain n'est pas nouvelle. Déjà, en 1845, Engels posait la question des « *mauvais quartiers* » londoniens et, dans les années 1920, les sociologues de l'école de Chicago étudiaient la concentration de populations défavorisées dans certaines portions du territoire urbain. Aujourd'hui, dans un contexte d'insécurité sociale et de précarité grandissantes, les individus ont de plus en plus conscience du rôle joué par leur localisation sur leur bien-être et leurs opportunités en matière d'éducation, d'emploi et d'accessibilité. L'espace devient un enjeu de la cohésion sociale et la différenciation socio-spatiale est vécue comme une remise en cause de la capacité de la République à réussir dans sa mission de maintien de la cohésion sociale. Ce sentiment d'une accentuation des disparités socio-spatiales de bien-être est-il réel ou relève-t-il simplement d'une vue de l'esprit ?

### **Une nouvelle approche du bien-être : capabiliste et spatialisé**

Notre approche est différente des analyses sur la ségrégation qui examinent les interactions et la localisation différenciée des classes ou groupes sociaux dans l'espace urbain. Sur la base d'éléments théoriques normatifs nourris par les théories de la justice (en particulier Amartya Sen), nous construisons une mesure du bien-être *capabiliste* spatialisé et multidimensionnelle<sup>1</sup>.

D'abord, la prise en compte des *préférences adaptatives* est un élément fondamental en présence de différences sociales marquées. Obéissant au *principe de réalité*, les individus adaptent en effet leurs préférences à ce qu'ils pensent pouvoir obtenir : des individus vivant dans un environnement social défavorable risquent d'être moins exigeants en termes de préférences et d'objectifs. Renoncer à une mesure subjective du bien-être évite de surestimer le bonheur des moins bien lotis par rapport à leur situation objective comme dans l'approche utilitariste standard en économie. Le fait que l'environnement socio-économique des individus influence la formation de leurs préférences prend

---

1 Ce travail a été soutenu par le programme « Espaces sous influence urbaine » du CERTU.

un relief supplémentaire en raison du caractère géographiquement situé de l'existence humaine (Sack 2007 ; Soja 2010). L'approche par les capacités évite cet écueil en retenant une définition au moins partiellement objective du bien-être.

Ensuite, contrairement au bien-être utilitariste, le bien-être capabiliste est *multidimensionnel*. On peut retenir chez Sen (1985b) trois éléments clef pour décrire le bien-être : le vécu (*Rel*), les opportunités (*Cap*) et la liberté de choix (*Cho*). Ces éléments s'apprécient à l'aune de ce que Sen appelle les « fonctionnements » des individus, c'est-à-dire l'ensemble de ce qu'un individu peut être ou peut faire (être bien logé, avoir un revenu suffisant, être éduqué, être bien localisé, etc.). Le vécu des individus renvoie aux fonctionnements effectivement réalisés et donc à ce que les individus sont ou font dans les faits. Au-delà, Sen met aussi l'accent sur la valorisation des opportunités des individus. Les opportunités se définissent comme l'ensemble des existences potentiellement accessibles aux individus. Cet ensemble correspond à ce qu'il nomme « la matrice des capacités ». Elle est composée de toutes les combinaisons de fonctionnements que les individus pourraient choisir de réaliser. Enfin, la liberté de choix renvoie au degré de maîtrise des individus sur leurs choix.

La mesure concrète du bien-être avec cette approche reste forcément partielle au regard de la richesse de sa définition théorique (pour une discussion de ces difficultés méthodologiques, voir Robeyns 2000 ; Alkire 2008 ; Chiappero-Martinetti 2006 ; Comim 2001). Dans le cas francilien, la question de la disponibilité des données géolocalisées dans les 1 300 communes et les arrondissements parisiens<sup>2</sup> contraint encore plus le choix des indicateurs et l'échelle de la mesure.

## **Une mesure du bien-être en région Île-de-France**

Nous avons sélectionné un nombre restreint de critères pour refléter chacune des trois dimensions du bien-être capabiliste spatialisé (tableau 1<sup>3</sup>). À partir de ces indicateurs de fonctionnements, nous construisons des indices multidimensionnels de bien-être (PNUD 1990 ; Betti *et al.* 2008) et mesurons le bien-être capabiliste spatialisé.

---

2 Dans un champ d'étude voisin du nôtre, celui de la ségrégation socio-spatiale, l'échelle d'analyse a fait l'objet d'un vif débat (Maurin 2004 ; Préteceille 2006). Ici, une mesure à la commune est privilégiée.

3 Pour une présentation plus détaillée des méthodes de construction de ces indicateurs, voir Tovar (2008 et 2010).

**Tableau 1. Spécification des fonctionnements utilisés pour apprécier un bien-être capabiliste spatialisé**

Les trois dimensions du bien-être capabiliste	Fonctionnements	Indicateurs statistiques
<b>Cap</b> "Bien-être comme liberté" capabilités	<b>Cap1</b> Avoir une bonne éducation	Niveau d'éducation moyen de la population (corrige de la structure par âge)*
	<b>Cap2</b> Être inséré dans un environnement social diversifié	Diversité sociale "jour" : indicateur de Gini des catégories socioprofessionnelles des individus travaillant dans la commune*
		Diversité sociale "nuit" : indicateur de Gini des catégories socioprofessionnelles des individus résidant dans la commune*
	<b>Cap3</b> Avoir les moyens d'une mobilité minimale	Indicateur de qualité de la mobilité (Moyenne de la part de la population disposant d'un véhicule individuel et d'une indicatrice égale à 1 si la commune dispose d'un arrêt de transport en commun ferré (métro, RER, tramway) et à 0 sinon)**
<b>Cho</b> Liberté de choix	<b>Cho1</b> Ne pas être discriminé	Présence d'une zone identifiée comme cible pour la politique de la ville (zone urbaine sensible...) <sup>£</sup>
	<b>Cho2</b> Avoir les moyens d'influencer les décisions publiques	Proportion de la population disposant du droit de vote*
<b>Rel</b> Existence vécue, Réalizations	<b>Rel1</b> Avoir un revenu décent	Revenu moyen par foyer fiscal imposable <sup>#</sup>
	<b>Rel2</b> Avoir un logement décent	Nombre moyen de personnes par pièce*
		Proportion des personnes vivant dans un logement possédant ses propres sanitaires*
		Proportion de la population occupant une habitation individuelle*
	<b>Rel3</b> Être bien inséré sur le marché du travail	Indicateur de stabilité des emplois des individus résidant dans la commune*
<b>Rel4</b> Être proche des services	Indicateur d'accessibilité à l'ensemble des établissements vie courante 20 minutes <sup>§§</sup>	

Sources : # DGI ; \* Recensement Général de la Population 2006 (INSEE) ; § Connaissance Locale de l'Appareil Productif (INSEE), \$ Matrices des temps de déplacement de commune à commune en transports en commun à l'heure de pointe (DREIF) ; ++ SNCF et RATP ; £ Secrétariat d'État au Logement et à l'Urbanisme.

Note : sur fond vert, les indicateurs à dimension spatiale.

Parmi ces indicateurs, certains méritent quelques mots d'explication (pour plus détails, Bourdeau-Lepage et Tovar 2011). Dans la dimension des aspirations et du vécu (*Rel*), nous valorisons la part de la population vivant en maison individuelle : ce choix reflète le désir de nature qui hante l'inconscient collectif depuis l'exode rural et qui se traduit par l'aspiration à vivre dans un pavillon avec jardin, maintes fois répétées dans les enquêtes d'opinion (Bailly et Bourdeau-Lepage 2011).

Dans la dimension des opportunités (*Cap*), il s'agit d'utiliser des fonctionnements qui rendent compte de l'étendue et de la qualité des options ouvertes aux individus. Avoir une bonne éducation (fonctionnement *Cap1*) permet d'atteindre des réalisations effectives plus élevées mais augmente aussi la capacité de chacun à s'adapter aux circonstances. De même, la diversité sociale de la commune (fonctionnement *Cap2*) traduit le fait que, comme l'éducation, la confrontation à la diversité sociale assouplit la contrainte exercée par l'environnement sur l'adaptation des préférences individuelles et élargit le champ des possibles perçus par chacun.

Dans la dimension touchant à la liberté (*Cho*), l'appartenance à un territoire stigmatisé (fonctionnement *Cho1*) intègre le fait que les populations de certaines communes peuvent être discriminées sur le marché de l'éducation, du logement ou du travail (Petit *et al.* 2011). L'indicateur utilisé repose sur l'idée que le ciblage par la politique de la ville peut refléter une certaine visibilité des difficultés de certains quartiers ou communes.

### **Le bien-être des franciliens s'améliore mais la fracture socio-spatiale s'accroît**

L'analyse du bien-être capabiliste spatialisé et de son évolution entre 1999 et 2006 révèle une augmentation de 45 % du bien-être global de l'Île-de-France. Un processus global de rattrapage des communes et arrondissements les plus favorisés par les communes les plus défavorisées est également à l'œuvre : en moyenne, plus le bien-être des communes est faible en 1999, plus sa variation relative est élevée entre 1999 et 2006<sup>4</sup>. Cette double évolution indique le desserrement de la fracture sociale entre les populations des communes franciliennes et semble être en opposition avec l'inquiétude grandissante sur le devenir de la cohésion sociale dans la région.

Pour autant, cela ne signifie pas que la fracture socio-spatiale soit résorbée, loin de là. En effet, le tri socio-spatial s'est fortement accentué (le coefficient de Moran mesurant l'autocorrélation spatiale des niveaux de bien-être a augmenté de 66 % entre 1999 et 2006<sup>5</sup>) et les communes dont les populations sont dotées de niveaux de bien-être semblables ont tendance à être géographiquement plus proches en 2006 qu'en 1999.

Mais quels sont ses contours géographiques de la différenciation socio-spatiale ainsi mise en lumière ? La statistique d'auto-corrélation locale LISA (Anselin 1995) permet d'étudier le regroupement spatial (statistiquement significatif) de valeurs similaires ou dissimilaires du bien-être autour de chaque unité spatiale. Cinq types d'ensembles communaux peuvent ainsi être identifiés en 1999 comme en 2006<sup>6</sup> :

---

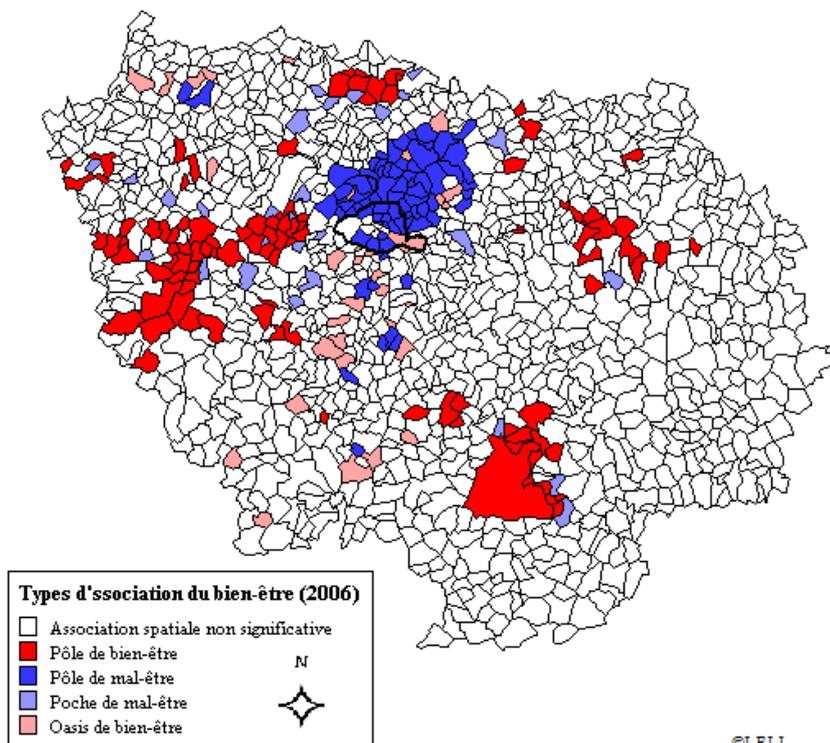
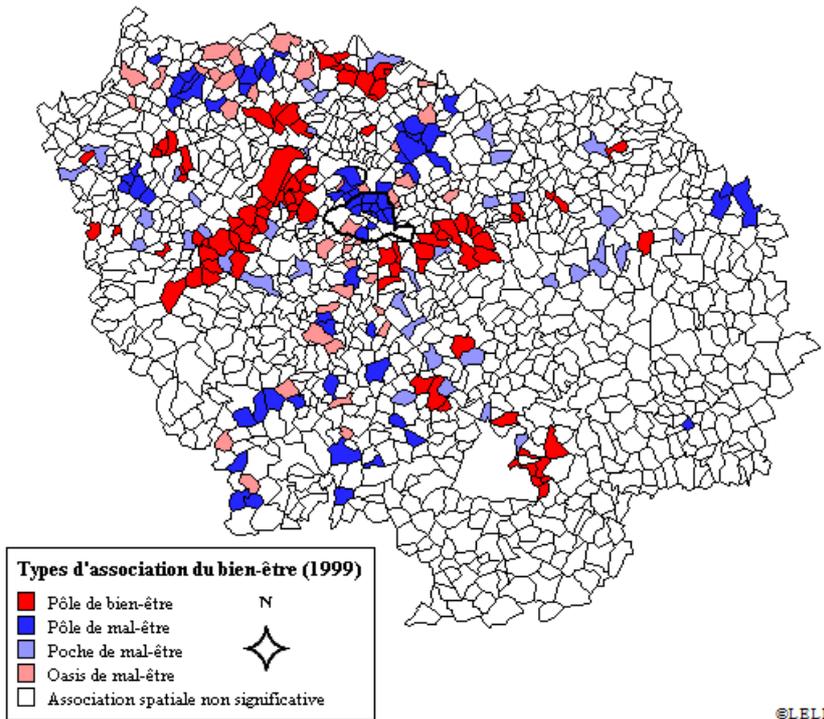
4 Le coefficient de corrélation de Spearman entre le niveau de bien-être initial et sa variation relative est égal à -0,577, avec une significativité égale à 5 %.

5 Le I de Moran est passé de 0,1486 en 1999 à 0,2466 en 2006 (à 1%). Le I de Moran peut être interprété comme le rapport de la covariance entre observations contiguës à la variance totale observée de l'échantillon. Son interprétation de l'indice de Moran repose sur la comparaison de la valeur  $I$  avec sa valeur attendue  $E[I] = -(n-1)^{-1}$  (ici,  $E[I] \approx -0,0080$ ) sous l'hypothèse nulle d'absence d'auto-corrélation spatiale. Lorsque  $I > E[I]$  (resp.  $I < E[I]$ ), les valeurs prises par les niveaux de pauvreté des unités spatiales ne sont pas disposées au hasard dans l'espace des zones étudiées, mais sont proches pour deux unités spatiales voisines (resp. éloignées). Les unités spatiales géographiquement proches sont aussi statistiquement proches (resp. éloignées), et on conclut à la présence d'une auto-corrélation spatiale positive (resp. négative). Lorsque  $I$  est significativement proche de  $E[I]$ , on conclut à l'absence d'auto-corrélation spatiale : aucun lien significatif ne peut être établi entre la proximité statistique et la proximité géographique des unités spatiales (Aubry, 2000). Nous avons utilisé le logiciel d'analyse exploratoire des données spatiales GeoDa (Anselin *et al.* 2006).

6 Les statistiques d'auto-corrélation locale LISA (Anselin 1995) sont utilisées pour spécifier ces regroupements. Compte tenu de la sensibilité de la mesure de la statistique LISA à la définition du voisinage (ici, une matrice de voisinage de type Reine à un degré de contiguïté), les résultats présentés dans cette section doivent être interprétés comme donnant une indication de la localisation dans la zone étudiée de « massifs » de communes caractérisées par tel ou tel type d'association spatiale avec leurs voisines ; il est plus problématique de les utiliser pour identifier nominalement des communes renvoyant à tel ou tel type d'association spatiale.

- les pôles de mal-être : communes défavorisées entourées de communes défavorisées ;
- les pôles de bien-être : communes favorisées entourées de communes favorisées ;
- les poches de mal-être : communes défavorisées entourées de communes favorisées ;
- les oasis de bien-être : communes favorisées entourées de communes défavorisées ;
- autres : association spatiale statistiquement non significative (à 10 %).

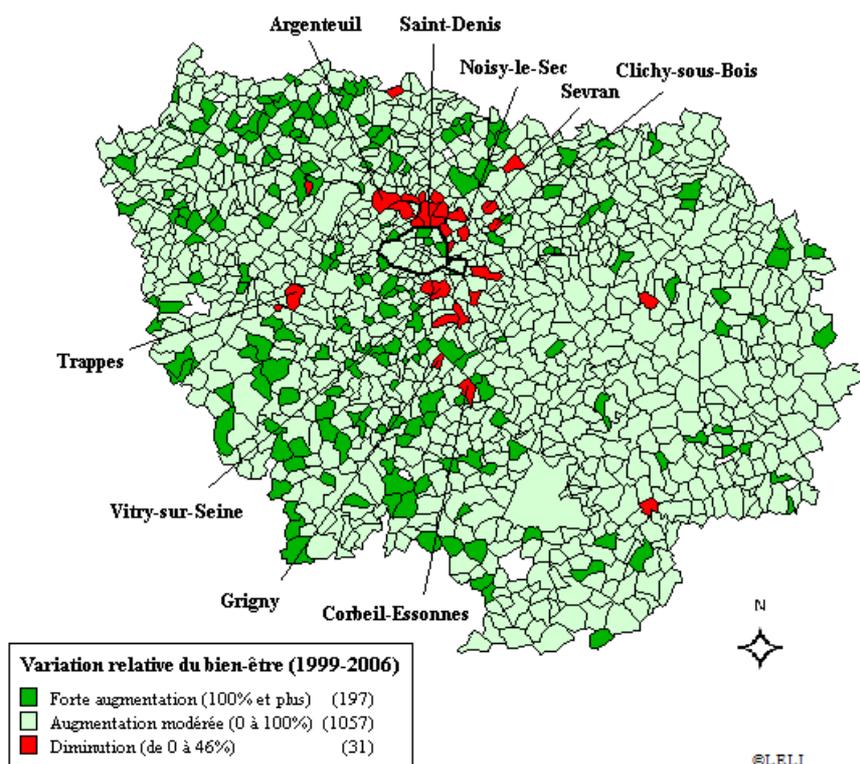
**Cartes 1a et 1b. Distribution des types d'association des niveaux de bien-être**



En 1999, comme en 2006, la polarisation du bien-être ou du mal-être ne concerne qu'une minorité de communes<sup>7</sup>. Cependant, le pôle de mal-être (en bleu roi sur les cartes 1a et 1b) s'est considérablement étendu pendant la période, pour inclure en 2006 toutes les communes comprises entre les arrondissements du Nord de Paris et Roissy et mordre sur une partie de la capitale. Les pôles de mal-être ont en revanche eu tendance à disparaître en grande couronne. Dans le même temps, les pôles de bien-être situés en grande couronne se sont étendus tandis que ceux de première couronne se sont réduits (dans les Hauts-de-Seine) ou ont disparu (dans le Val-de-Marne). Au final, on assiste à une forte polarisation socio-spatiale des territoires du bien-être et du mal-être en Île-de-France.

Enfin, les évolutions relatives du bien-être entre 1999 et 2006 ne sont pas non plus distribuées au hasard sur le territoire francilien. Au contraire, les communes dont les populations connaissent des évolutions similaires ont tendance à être proches les unes des autres<sup>8</sup>. De plus, il est frappant de constater que certaines des communes qui ont souffert d'une diminution de leur bien-être pendant cette période (en rouge sur la carte 2) faisaient déjà partie de la zone très défavorisée de 1999.

**Carte 2 - Distribution spatiale de la variation relative du bien-être entre 1999 et 2006**



### Conclusion : le cœur de l'Île-de-France est à la dérive

L'Île-de-France connaît d'importantes inégalités dans la distribution des niveaux de bien-être des populations des communes et arrondissements franciliens en 1999 comme en 2006. De plus, le pôle de mal-être de 1999 s'étale et la frontière entre les communes les mieux dotées et les moins dotées

7 Pour la grande majorité des communes et arrondissements franciliens, l'association spatiale du bien-être n'est significative ni en 1999 ni en 2006 (communes représentées en blanc sur les cartes 1a et 1b). La plupart du territoire de l'Île-de-France est donc composé de vastes zones où les niveaux de bien-être des populations *i)* sont plutôt proches de la moyenne francilienne *ii)* et ne se distinguent pas statistiquement les uns des autres de manière significative.

8 Coefficient de Moran des variations relatives de bien-être égal à 0,1468 à 1 %.

s'amenuise. Pire, au cœur de la région, une enclave au Nord de Paris semble également avoir décroché du destin commun, marqué par l'amélioration généralisée du bien-être des populations franciliennes. Ces éléments contribuent sans doute à expliquer la conscience exacerbée de la fracture socio-spatiale dans les représentations publiques. À l'heure où les décideurs publics cherchent, à travers le Grand Paris, à se doter d'outils de bonne gouvernance métropolitaine, cela renvoie la question de la solidarité des territoires au cœur des débats.

**Lise Bourdeau-Lepage** est maître de conférences HDR à l'Université Paris Sud. Elle mène des recherches en aménagement et en économie urbaine. Ses travaux, dans une optique pluridisciplinaire, portent sur les changements urbains contemporains et sur les inégalités régionales en Europe de l'Est. Ses recherches actuelles sont consacrées aux processus de recomposition et de croissance urbaines (formes urbaines, localisations résidentielles, étalement urbain, mégapolisation, ségrégation socio-spatiale...) et aux phénomènes de métropolisation (place des villes dans le monde, rôle des métropoles dans l'histoire...) en lien avec la question du développement durable. Elle a notamment publié *Économie des villes contemporaines* chez Économica (avec Jean-Marie Huriot). Elle est membre du comité scientifique de la *Revue d'Économie régionale et urbaine* et co-dirige une rubrique récurrente dans la revue *Géographie, économie et société*.

**Élisabeth Tovar**, maître de conférences à l'Université Paris Ouest et chercheur associé au Centre d'Études Européennes, conduit des recherches en économie urbaine. Ses travaux portent sur la ségrégation urbaine et la justice spatiale. Son terrain d'étude privilégié est l'Île-de-France et en particulier Paris. Elle a notamment coordonné le numéro spécial intitulé « Ségrégation urbaine et accès à l'emploi » de la *Revue d'Économie régionale et urbaine* (2010, n° 1).

### **Bibliographie**

- Alkire, S. 2008. « Choosing dimensions: the capability approach and multidimensional poverty », *MPRA Working Paper*, n° 8862.
- Anselin, L. 1995. « Local indicators of spatial association – LISA », *Geographical Analysis*, n° 27, p. 93-115.
- Anselin, L., Syabri I. et Kho Y. 2006. « Geoda : an introduction to spatial data analysis », *Geographical Analysis*, n° 38, p. 5-22.
- Bailly, A. et Bourdeau-Lepage, L. 2011. « Concilier désir de nature et préservation de l'environnement : vers une urbanisation durable en France, *Géographie, économie et société*, à paraître.
- Bentham, J. 1781. *An Introduction of the Principles of Morals and Legislation*, Oxford : Blackwell.
- Betti, G. Cheli, B., Lemmi, A. et Verna, V. 2008. « The Fuzzy St Approach to Multidimensional Poverty : the Case of Italy in the 1990s », in Kakwani N. and Silber J. (eds.), *Quantitative Approches to Multidimensional Poverty Measurement*, Londres : Palgrave-Macmillan, p. 30-48.
- Bourdeau-Lepage, L. et Tovar, E. 2011. « Well-being Disparities Within the Paris Region. A CapabilistSpatialized Outlook », *EconomiX Document de travail*, n° 13.
- Chiappero-Martinetti, E. et Moroni, S. 2006. « An analytical framework for conceptualizing poverty and re-examining the capability approach », *The Journal of Socio-Economics*, n° 36, p. 360-375.
- Comim, F. 2001. « Operationalizing Sen's capability approach », communication au colloque « Justice and Poverty : Examining Sen's Capability Approach Conference », 5-7 juin 2001.
- Maurin, E. 2004. *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, Paris : Le Seuil.

- Petit, P., Duguet, E., Leandri, N. et L'Horty, Y. 2011. « Are Young French Jobseekers of Ethnic Immigrant Origin Discriminated Against ? A Controlled Experiment in the Paris Area », *Annales d'Économie et de Statistique*, à paraître.
- Préteceille, E. 2006. « La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? La métropole parisienne entre polarisation et mixité », *Sociétés contemporaines*, n° 62, p. 69-93.
- Programme des Nations Unies pour le Développement PNUD, 1990, *Rapport mondial sur le développement humain 1990*, [http://hdr.undp.org/reports/global/1990/fr/hdr\\_fr\\_1990.pdf](http://hdr.undp.org/reports/global/1990/fr/hdr_fr_1990.pdf).
- Sack, R.D. 2007. *Homo geographicus*, Baltimore : The John Hopkins University Press.
- Sen, A.K. 1985a. « Commodities and Capabilities », *Professor Dr. Hennipman Lectures in Economics*, 7, Amsterdam : North-Holland.
- Sen, A.K. 1985b. « Well-being, agency and freedom – the Dewey lectures 1984 », *Journal of Philosophy*, n° 82, p. 169-221.
- Soja, E. 2010. *Seeking spatial justice Globalization and Community*, Minneapolis : University Of Minnesota Press.
- Tovar, E. 2008. *La ségrégation urbaine : représentation économique et évaluation éthique, avec une application à l'Île-de-France des années 1990*, EHESS, Thèse de doctorat.
- Tovar, E. 2010. « Ségrégation et formes d'emploi à Paris », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 1, p. 111-134.
- Tovar, E. 2011. « Comment mesurer la ségrégation urbaine ? Une contribution économique », *Cybergeo*, à paraître.

**Pour citer cet article :**

Lise Bourdeau-Lepage & Élisabeth Tovar, « Bien-être en Île-de-France : derrière une hausse générale, des disparités territoriales croissantes », *Métropolitiques*, 2 mai 2011.  
URL : <http://www.metropolitiques.eu/Bien-etre-en-Ile-de-France.html>